



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

manifestations

Question au Gouvernement n° 2581

Texte de la question

VIOLENCES À LYON

M. le président. La parole est à M. Michel Havard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Havard. Ma question, à laquelle j'associe mes collègues UMP du Rhône, s'adresse à Luc Chatel, porte-parole du Gouvernement.

Monsieur le ministre, la ville de Lyon, comme d'autres communes, est le lieu de violences inadmissibles dans une société démocratique. Ces actes sont bien éloignés d'une quelconque revendication sociale. Chacun a pu en voir des images à la télévision. Hier, j'ai moi-même pu constater l'état de désolation dans lequel le centre-ville de Lyon s'est retrouvé, à la suite de ce que je qualifierai de guérilla urbaine. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) C'est un véritable traumatisme pour les habitants et les commerçants de ces quartiers, pour les Lyonnais et, bien sûr, pour tous les Français.

Alors que le ministre de l'intérieur est actuellement à Lyon, je voudrais tout d'abord exprimer mon soutien aux forces de l'ordre, qui interviennent dans des situations dangereuses et difficiles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) J'ai également une pensée pour les membres des forces de l'ordre qui ont été blessés et pour toutes les victimes de ces violences.

Mais devant cette situation, il faut, monsieur le ministre, que le maximum d'auteurs de ces infractions inacceptables soient arrêtés, déférés devant la justice et condamnés sévèrement, au plus vite.

M. Maxime Gremetz. C'est vous qui les envoyez, les cagoulés ! Ce sont des provocateurs !

M. Michel Havard. Il y va de la crédibilité de l'État et de la sauvegarde de notre démocratie. Nous avons tous des responsabilités, élus, parents, syndicalistes, et nous ne devons pas faire preuve d'angélisme devant de telles situations.

Très concrètement, monsieur le ministre, quelles mesures le Gouvernement prévoit-il pour que le retour à l'ordre républicain soit une réalité sur tout le territoire, et particulièrement à Lyon ? Quelles consignes ont été données aux forces de l'ordre pour protéger les commerçants et les habitants, pour arrêter et traduire sans délai devant la justice ces voyous ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Patrick Roy. Retirez le projet ! (*Vives protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Monsieur Roy, je vais devoir vous adresser un rappel à l'ordre.

La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.* Monsieur Michel Havard, je tiens d'abord à excuser Brice Hortefeux, qui est cet après-midi à Lyon pour faire le point de la situation avec les forces de l'ordre, à la suite des incidents qui se sont produits hier et que vous venez d'évoquer.

Nous assistons en effet depuis quelques jours, en marge du mouvement social, à des scènes de guérilla urbaine, de violence et d'émeute absolument intolérables, qui sont le fait de casseurs et de groupuscules de voyous.

Le Gouvernement sait faire la part de choses entre les inquiétudes d'une frange de la population sur son avenir et ce qui relève du vandalisme et de l'envie d'en découdre avec les forces de l'ordre. Et c'est parce que le Gouvernement sait faire la part des choses qu'il sera intraitable avec les auteurs de ces violences. Ce matin, le ministre de l'intérieur a indiqué que 1 423 casseurs avaient été arrêtés depuis le début des événements, que 1 000 avaient été placés en garde à vue et 150 déférés devant le parquet.

Les autorités ont reçu pour instruction de faire preuve de la plus grande fermeté, et le ministre a tenu à rendre hommage aux forces de l'ordre pour leur capacité à réagir avec détermination et avec discernement, et aussi pour le remarquable sang froid dont elles ont fait preuve.

Sachez enfin, monsieur le député, que le Gouvernement garantira l'ordre républicain. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Havard](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2581

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 octobre 2010